



Accueil Restaurant Scolaire
« Les voyageurs »
17 rue de Châteaubriant
44590 Derval
Email : lesvoyageurs-derval-asso@orange .fr

Association

« Les Voyageurs »

Projet associatif

Validé le 19 janvier 2023

Histoire de sa création

2000 : Des parents des deux écoles de la commune, représentants l'OGEC et l'Amicale Laïque, gérants des deux cantines scolaires, se sont réunis pour réfléchir à la mise aux normes des cantines. Ils rencontrent les élus de Derval pour présenter un projet de restaurant scolaire et une ouverture d'accueil périscolaire commun aux deux écoles.

2000-2003 : Plusieurs réunions se déroulent où parents et élus construisent le projet.

2003 : Création d'une association tri-partite qui regroupe des parents de chaque école et des élus. Au départ, les parents voulaient que la commune prenne en charge la gestion de la restauration scolaire et d'un accueil périscolaire. Avec l'association tri-partite les rôles sont partagés au sein du conseil d'administration.

Buts de l'association

Le 20 mars 2003 l'association « Les Voyageurs » voit le jour en réponse à la demande des familles. Elle assure par délégation une mission de service public sur la commune. Par conséquent elle répond aux besoins de garde identifiés. Elle s'engage à proposer des services de même qualité pour tous les enfants.

Histoire de son évolution

Entre 2004 et 2010, deux lotissements (174 logements) ont été construits sur la commune. De nouvelles familles s'installent, soit en accession à la propriété, soit en location.

Ces nouveaux habitants n'ont pas de réseau familial sur place. Les effectifs augmentent en périscolaire et sur le restaurant scolaire. Les parents expriment des demandes concernant un accueil pour les mercredis.

Le public est socialement diversifié et les besoins identifiés sont différents. Ils se rejoignent sur la nécessité de développer des structures d'accueil pour les enfants et des relais d'information pour les parents.

Des travaux d'agrandissements ont été nécessaires en 2009 et en 2013. L'augmentation du nombre d'enfants accueillis a engendré ces travaux et l'embauche de nouvelles salariées.

Septembre 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, voit la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Septembre 2015, un accueil de loisirs ouvre ses portes les mercredis après-midis.

Septembre 2018, la législation relative à l'aménagement des rythmes scolaires est modifiée. L'école Publique du Tourniquet revient à 4 jours d'école ce qui entraîne la suppression du Temps d'Activités Périscolaires (TAP). La commune de Derval s'inscrit alors dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) intercommunal Châteaubriant-Derval et désigne « Les Voyageurs » pour mettre en place « le plan mercredi ». La nomination « Accueil Périscolaire » couvre désormais les temps périscolaires avant et après l'école et la journée du mercredi.

Le bâtiment, précédemment dédié au Trésor Public, est réhabilité pour accueillir le public de « l'Accueil Périscolaire ».

Avril 2019, ouverture des nouveaux locaux 4 rue du Tourniquet à Derval.

« Les Voyageurs » : son fonctionnement

- **Public accueilli** :

Les différents services sont ouverts aux enfants scolarisés (de la pré petite section au CM2) au sein des deux écoles de la commune et à l'intercommunalité pour l'accueil des mercredis.

Activités et services offerts

	Restaurant scolaire	Accueil Périscolaire	
		Matin et soir (LMJV)	Mercredi
Adresse	17 rue de Châteaubriant 44590 Derval	4 rue du Tourniquet 44590 Derval	4 rue du Tourniquet 44590 Derval
Horaires d'ouverture	De 11h50 à 13h45	De 7h30 à 08h45 et de 16h30 à 18h30	De 7h30 à 18h30. Accueil à la journée ou à la ½ journée avec ou sans repas.
Adhésion	Adhésion obligatoire : 10 €		
Nombre de place	325	80	80
Tarification	3.85 € /repas	QF*0.00245/heure	En fonction du temps de présence de l'enfant

« Les Voyageurs » : le fonctionnement institutionnel

- **Un conseil d'administration** :

Le conseil d'administration est constitué de :

- 4 parents représentants de l'école publique,
- 4 parents représentants de l'école privée,
- 4 élus représentants de la municipalité.

Le conseil d'administration élit le bureau :

- Un(e) président(e),
- Un(e) trésorier(e),
- Un(e) trésorier(e) adjoint(e),
- Un(e) secrétaire,
- Un(e) secrétaire adjoint(e).

Le conseil d'administration se réunit tous les mois en période scolaire. Les responsables des services participent ponctuellement aux réunions du conseil d'administration. Les directeurs des deux écoles de la commune sont invités à ces réunions.

Une assemblée générale a lieu une fois par an pour présenter les bilans d'activité, présenter et valider les comptes et élire les nouveaux administrateurs.

Les décisions du Conseil d'Administration sont facilitées par le travail préparatoire effectué en commissions.

- **Des commissions** :

Les membres de l'association travaillent par commissions :

- Une commission animation,
- Une commission hygiène et qualité,
- Une commission menus,
- Une commission recrutement et organisation du travail,
- Une commission suivi de gestion.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour l'utilisation des différents services.

- **L'encadrement** :

- Organigramme.
- Fiches de poste.

- **Partenariats**

- Financier : Mairie de Derval, Com-Com Châteaubriant-Derval, CAF, MSA.
- Institutionnel : DRDJSCS, PMI, DSV.
- Pédagogique : Ecoles, médiathèque, Associations sportives du secteur, SDIS, bénévoles.
- Matériel : Mise à disposition par la Mairie, des locaux, du mobilier et du matériel de restauration.

« Les voyageurs » : Des valeurs aux actions

Face à des besoins, un environnement et une législation en évolution constante, l'association adapte ses services et ses actions tout en restant fidèle à ses valeurs.

Aux Voyageurs, **l'épanouissement de l'enfant est prioritaire**. Reliés à cette valeur essentielle, nous avons identifié 3 axes présents sur toutes les actions.

La valorisation du « vivre ensemble »

Environnement adapté aux besoins et aux rythmes des enfants.

La découverte et l'expérimentation

Les thématiques développées aux cours des 3 dernières années illustrent ces orientations, elles peuvent évoluer en fonction des périodes, de l'histoire de l'association.

Valorisation du territoire	Accueil bienveillant individuel et collectif	Ouverture culturelle
Utilisation des structures locales Environnement : Récupérer, trier, recycler, transformer Intervenants (culturel, sportif...) locaux Balades thématiques Découvertes des entreprises et des métiers Un approvisionnement des repas en local Fourniture du pain par la boulangerie de la commune	Organiser des petits groupes Mettre en place des temps de parole Parler aux enfants en se mettant à leur hauteur Avoir des temps d'accueil pour les familles Adapter son vocabulaire Possibilité de régimes alimentaires spécifiques Référence pour les enfants (repères, stabilité) Régulation des comportements inappropriés	Découverte des métiers Bacs sensoriels Menus à thèmes Balades thématiques Renouvellement des jeux avec la maison des jeux Temps festifs Rencontres intergénérationnelles

« Les voyageurs » : Des valeurs aux actions

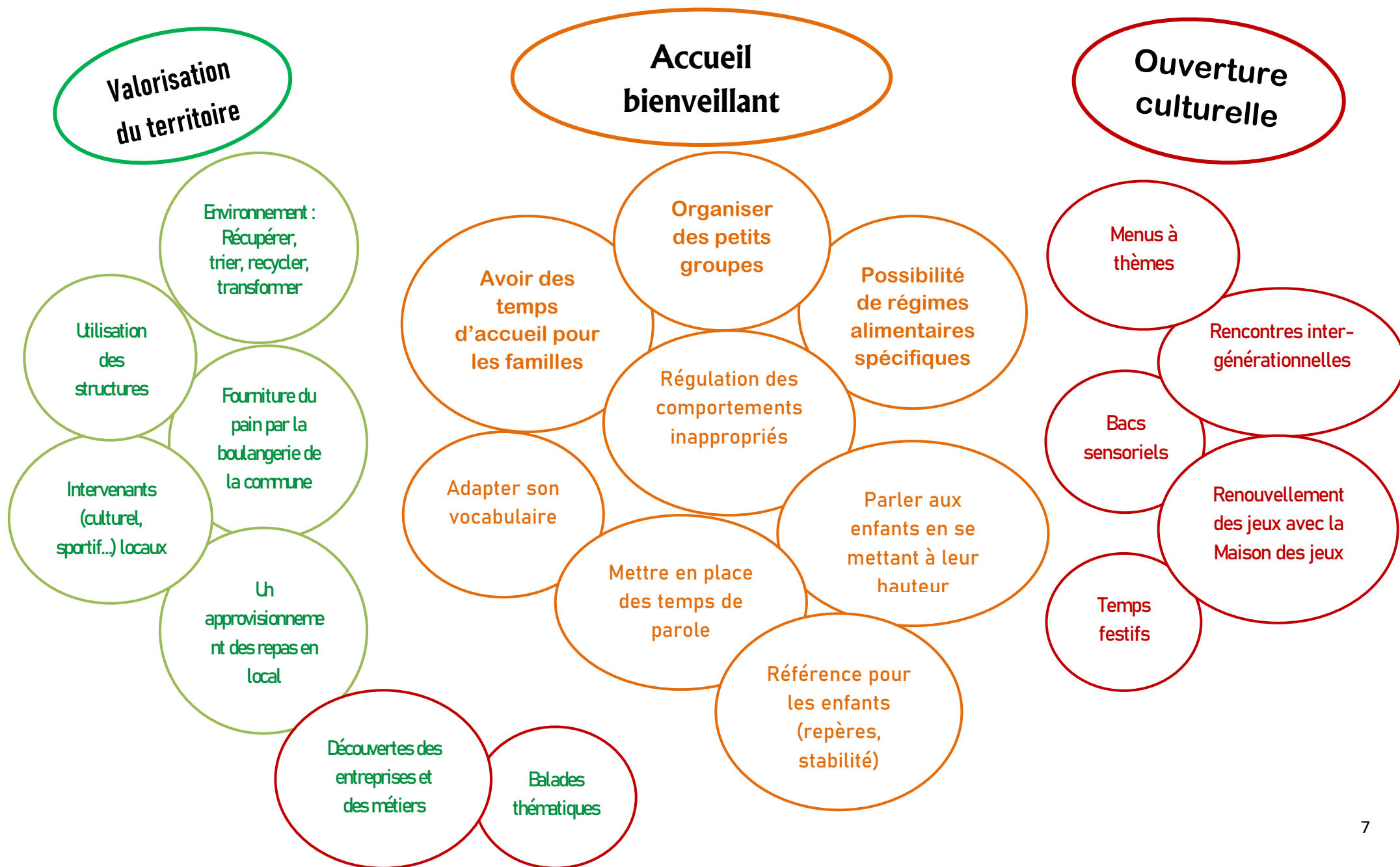
Face à des besoins, un environnement et une législation en évolution constante, l'association adapte ses services et ses actions tout en restant fidèle à ses valeurs. Aux Voyageurs, **l'épanouissement de l'enfant est prioritaire**. Reliés à cette valeur essentielle, nous avons identifié 3 axes présents sur toutes les actions.

La valorisation
du « vivre
ensemble »

Environnement
adapté aux
besoins et aux
rythmes des
enfants.

La découverte et
l'expérimentation

Les thématiques développées aux cours des 3 dernières années illustrent ces orientations, elles peuvent évoluer en fonction des périodes, de l'histoire de l'association.



« Les voyageurs » : Son personnel

La dernière partie, sur laquelle nous avons travaillé, traite de données factuelles. C'est une approche qui nous semble plus pertinente pour mettre en avant la cohérence d'une vision d'une équipe qui, quel que soit le poste occupé, concourt à l'épanouissement de l'enfant. Une équipe unique mise en valeur par un organigramme unique (page suivante).

Cet organigramme permet une meilleure compréhension et visibilité de l'association, c'est un outil qui illustre le parcours de l'équipe, ce qui a été fait depuis quelques années et qui va continuer.

Il va dans le sens d'un travail qui a démarré depuis 4-5 ans avec :

- des formations de l'équipe (CNV, Bienveillance,...) et individuelles (CAP Petite Enfance, formations autour du jeu...)
- Les réunions collectives de travail
- Les journées pédagogiques
- La revalorisation des contrats et la reconnaissance des salariées.

